



**Bourse Uemoa**

**La BRVM ouvre sa séance du Jour**  
*La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ...* • (Page 07)

**Zone euro**

**L'inflation poursuit son petit bonhomme de chemin et atteint 3,2 %**

*L'inflation en zone euro a de nouveau accéléré en mai, portée par l'énergie et les services, confirmant la persistance des pressions sur les ...* • (Page 08)

**Smartphones**

**La pénurie de puces plonge le marché mondial dans sa plus grave crise**

*La pénurie mondiale de puces mémoire est en train de provoquer un choc sans précédent dans l'industrie du smartphone...* • (Page 08)

**Corridor Bénin-Togo**

**59 millions de dollars pour moderniser l'axe Kara-Kabou**



• (Page 03)

**Espaces multifonctionnels**

**Metropolis Sports Center ouvre ses portes à Lomé**

*Installé à Agoè-Assiyéyé-Agbalépédogan (secteur Agoè-Assigonmé), Metropolis Sports Center ambitionne de ...* • (Page 02)

**Journée de l'arbre**

**Opération de reboisement au ministère des Travaux publics**

*À l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, le ministre délégué chargé des Travaux publics et des Infrastructures, Sani Yaya, a participé à ...* • (Pages 04)

**Aviation et systèmes de santé**

**Les gouverneurs soutiennent les solutions de plateforme de la BAD**

*Les gouverneurs du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), les partenaires techniques et financiers, représentants du secteur privé, ...* • (Page 06)

**Filière coton**

• (Page 04)

**La Nouvelle Société Cotonnière du Togo relance les paiements aux producteurs**



**Développement**

**Les cadres réfléchissent sur une gouvernance participative à Kpédomé**

*Les cadres natifs de la commune Haho 3 ont tenu, le samedi 30 mai à Kpédomé, une rencontre d'échanges consacrée aux enjeux du développement local ...* • (Page 11)

CANALBOX

88 66

Coût de l'appel : 20FCFA

**NOUVEAU !**

**INTERNET FIBRE RAPIDE & ILLIMITÉ**  
**SOUSCRIVEZ EN LIGNE**

SCANNEZ ICI  
OU RENDEZ-VOUS SUR

Q | CANALBOX-SOUSCRPTION.CPAY.TG



Espaces multifonctionnels

Metropolis Sports Center ouvre ses portes à Lomé

Installé à Agoè-Assiyéy-Agbalépédogan (secteur Agoè-Assigonmé), Metropolis Sports Center ambitionne de révolutionner l'offre de loisirs à Lomé. Ce complexe multifonctionnel combine sport, bien-être, restauration et événementiel dans un cadre moderne conçu pour répondre aux attentes d'un large public.

• Junior Aredola

Lomé enrichit son paysage des infrastructures de loisirs avec l'ouverture de Metropolis Sports Center, un complexe moderne qui entend réunir sous un même toit les activités sportives, les espaces de détente et les services événementiels. Pensé comme un lieu de vie accessible à différents publics, le centre propose une gamme complète d'installations destinées aussi bien aux sportifs qu'aux familles, aux entreprises et aux organisateurs d'événements. L'une des principales attractions du complexe est son académie sportive destinée aux jeunes à partir de 10 ans. Cette initiative vise à accompagner la formation de jeunes talents tout en promouvant la pratique régulière du sport. Le centre dispose également d'équipements dédiés au bien-être, notamment une salle de gym moderne, une piscine, un sauna, un jacuzzi ainsi qu'une salle de massage. Deux bars et un restaurant complètent l'offre en permettant aux visiteurs de profiter d'espaces de convivialité et de restauration. Au troisième étage, des espaces de repos inspirés du confort hôtelier ont été aménagés pour offrir aux visiteurs un



cadre propice à la détente. Le complexe dispose aussi d'un rooftop où les clients peuvent se restaurer en plein air tout en profitant d'une vue dégagée sur les environs. L'une des particularités de Metropolis Sports Center réside dans son terrain synthétique multifonctionnel. Initialement conçu pour les activités sportives, cet espace peut être transformé en lieu de réception ou de célébration. « Notre pelouse, le terrain synthétique, sert déjà de place de loisirs, place de fête. Sur ce terrain, on peut faire des événements de mariage, les anniversaires, tout ce qui va avec, parce que notre terrain déjà on le couvre avec un tapis », explique le manager du complexe, Horace Anani. Selon lui, les possibilités d'exploitation de cet espace sont encore plus larges. « On prévoit déjà faire de ce terrain une salle de conférence aussi après. C'est-à-dire, on peut fermer tout le terrain tout autour, fermer tout et puis faire des réunions, des conférences à

l'intérieur », précise-t-il. Un écran géant a également été installé afin de diffuser en direct les rencontres sportives, les événements festifs et diverses animations. « Que ce soit le football, la fête, tout est transmis directement sur le grand écran. On peut faire les enregistrements pour les gens, tout ce qui va avec », ajoute le manager.

Réponse à la demande croissante d'espaces multifonctionnels

L'ouverture de Metropolis Sports Center intervient dans un contexte marqué par une demande croissante d'infrastructures modernes dédiées au sport, au bien-être et aux loisirs dans la capitale togolaise. Au-delà de son rôle sportif, le complexe se positionne comme un véritable centre de services capable d'accueillir des manifestations de différentes natures. Cette polyvalence constitue l'un de ses principaux atouts dans un marché où les besoins en espaces événementiels et récréatifs ne cessent d'évoluer. Le concept développé par les promoteurs répond également à une tendance observée dans plusieurs grandes villes africaines : la création de lieux hybrides associant activités physiques, détente, restauration et événements professionnels ou privés. L'académie sportive pourrait par ailleurs contribuer à la promotion du sport chez les jeunes, tandis que les installations de bien-être répondent à un intérêt grandissant pour les activités liées à la santé et à la qualité de vie. Grâce à sa capacité d'adaptation, le terrain synthétique transformable offre un avantage concurrentiel important.

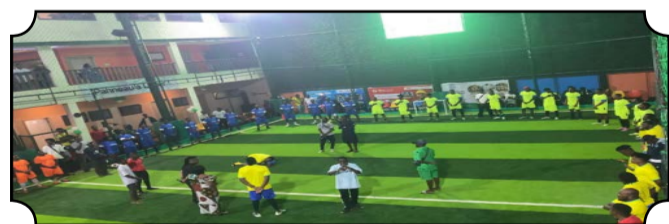


Image du jour

**BOAD**  
DEVELOPMENT DAYS

**MODÉRATEUR**  
José Didier TONATO  
Conseiller du Président de la République du Bénin aux Infrastructures

11 & 12 JUIN 2026  
LOMÉ-TOGO

AUX DÉCIDEURS ...

Le pari gagnant de l'excellence

Longtemps, les économies africaines productrices de matières premières ont été enfermées dans un modèle où la richesse quitte les territoires sous forme brute, tandis que la valeur ajoutée se construit ailleurs. Avec l'inauguration du Centre de traitement post-récolte de cacao d'excellence de Mpoti, dans la commune de Blitta 3, le Togo envoie un signal fort : l'avenir de sa filière cacao ne se mesurera plus uniquement en tonnes exportées, mais en qualité produite, valorisée et reconnue sur les marchés internationaux.

Cette initiative, portée par le Comité de Coordination pour les Filières Café et Cacao (CCFCC) avec l'appui des partenaires français, notamment les Chocolatiers-Confiseurs de France, dépasse largement le cadre d'un simple investissement infrastructurel. Elle traduit une vision économique moderne fondée sur la montée en gamme, la maîtrise des standards internationaux et la création de valeur au bénéfice des producteurs.

Le choix stratégique est pertinent. Dans un marché mondial du cacao soumis à de fortes fluctuations de prix, la qualité constitue souvent la meilleure protection contre l'incertitude. Les cacaos fins et aromatiques, recherchés par les chocolatiers artisanaux et les consommateurs exigeants, échappent en partie à la volatilité qui affecte les marchés de masse. En misant sur l'excellence, le Togo se positionne sur un segment où la rémunération du travail agricole est davantage liée à la qualité qu'au volume.

L'engagement des Chocolatiers-Confiseurs de France revêt, à cet égard, une importance particulière. Il ne s'agit pas seulement d'un soutien financier ou technique. C'est la reconnaissance du potentiel du cacao togolais par des acteurs qui maîtrisent les exigences des marchés les plus sélectifs. Les formations dispensées aux producteurs, l'accent mis sur la fermentation et le séchage, ainsi que l'analyse des profils aromatiques des fèves témoignent d'une approche globale visant à révéler l'identité propre du terroir togolais.

Cette coopération ouvre également des perspectives commerciales inédites. La possibilité de voir émerger un chocolat 100 % togolais commercialisé dans des boutiques françaises et européennes constitue une avancée symbolique et économique majeure. Elle démontre qu'un produit africain peut être reconnu non pas uniquement pour son origine, mais pour son excellence.

L'autre aspect remarquable du partenariat réside dans la sécurisation des revenus des producteurs. L'engagement d'un prix plancher de 1 400 francs CFA le kilogramme représente une garantie précieuse dans un secteur souvent fragilisé par les variations des cours mondiaux. Cette stabilité constitue un levier essentiel pour encourager les producteurs à investir davantage dans la qualité et à inscrire leur activité dans une logique durable.

L'ambition affichée par le CCFCC de multiplier les centres d'excellence à travers le pays, après Wawa et Mpoti, avec un futur site annoncé à Agou, mérite d'être saluée. Elle traduit une politique cohérente qui place l'innovation, la formation et la valorisation des terroirs au cœur du développement agricole.

Le défi reste toutefois considérable. Produire un cacao d'exception exige une discipline rigoureuse, des investissements constants et un accompagnement technique de proximité. La réussite de cette stratégie dépendra de la capacité à maintenir les standards de qualité dans la durée et à renforcer progressivement les capacités de transformation locale.

À Mpoti, ce n'est donc pas seulement un centre qui ouvre ses portes. C'est une nouvelle page de l'histoire du cacao togolais qui s'écrit, avec la qualité comme moteur de développement et l'excellence comme horizon.

M.T

**Le Togo en chiffres**

**DEMOGRAPHIE**

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)**	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	52,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

\* Nombre d'enfants par femme. \*\* Nombre de décès pour 1000 enfants. \*\*\* Nombre de naissances pour 1000 femmes.  
• Source : [tresor.economie.gouv.fr](https://tresor.economie.gouv.fr)

## Corridor Bénin-Togo

## 59 millions de dollars pour moderniser l'axe Kara-Kabou

Le Fonds africain de développement vient d'approuver un financement de 59,78 millions de dollars pour la réhabilitation du tronçon frontalier Kara-Kabou entre le Togo et le Bénin.

• Joël Yanclo

Investissement majeur pour la mobilité et le commerce. Le projet structurant vise à améliorer la mobilité, renforcer les échanges commerciaux et accélérer l'intégration économique sous-régionale. En effet, le Conseil d'administration du Fonds africain de développement a approuvé, le 21 mai 2026 à Abidjan, un financement de 59,78 millions de dollars américains destiné à la réhabilitation du tronçon frontalier reliant le Bénin et le Togo. Cette intervention s'inscrit dans la première phase du Projet de réhabilitation de routes de transit et de facilitation du transport sur le corridor CU18, un axe stratégique pour les échanges économiques en Afrique de l'Ouest. L'opération concerne la modernisation de 78,80 kilomètres de route entre Kara et Kabou, à proximité de la frontière béninoise. Le financement mobilisé provient d'un partenariat regroupant le Groupe de la Banque africaine de développement, la Banque islamique de développement (BID), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), ainsi que les gouvernements togolais et béninois. Sur l'enveloppe globale approuvée, le tronçon togolais bénéficie d'un financement de 50,28 millions de dollars accordé par le Fonds africain de développement, tandis que le Bénin reçoit un appui de 9,5 millions de dol-



lars pour les interventions relevant de son territoire. Le projet prévoit la réhabilitation de l'axe reliant la frontière béninoise à Ouaké, puis Kéméri, Soundjina, Kara, Djamé et Kabou. La route sera aménagée en chaussée de deux voies de circulation de 3,5 mètres chacune, tandis que la traversée urbaine de Kara sera modernisée en 3x2 voies afin de fluidifier le trafic dans cette importante ville du nord du Togo.

#### Plusieurs composantes de développement

Au-delà des travaux routiers, le programme intègre plusieurs composantes de développement. Il prévoit notamment la construction et la réhabilitation d'infrastructures socio-économiques et éducatives, l'appui aux acteurs du secteur du transport et de la logistique, ainsi que des mesures destinées à faciliter le commerce transfrontalier. Le projet comprend également des actions de renforcement des capacités institutionnelles des organes chargés de sa mise en œuvre. Une attention particulière sera accordée aux grou-

pements de femmes et à l'employabilité des jeunes à travers des initiatives d'accompagnement et de formation. Selon les responsables du projet, les principaux bénéficiaires seront les usagers de la route, les opérateurs économiques, les producteurs agricoles, les commerçants transfrontaliers et les populations riveraines qui subissent aujourd'hui les conséquences de la dégradation avancée de cet axe routier.

#### Corridor d'intégration régionale

L'approbation de ce financement illustre l'importance stratégique du corridor reliant le nord du Togo au nord-ouest du Bénin. Cette infrastructure constitue l'un des principaux axes de circulation des personnes et des marchandises dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest. Pour la Banque africaine de développement, l'enjeu dépasse largement la seule réhabilitation d'une route. Il s'agit d'un investissement destiné à stimuler la croissance économique, améliorer la compétitivité des territoires et renforcer l'intégration régionale. « Ce

corridor vital contribuera à renforcer la compétitivité économique, accélérer le désenclavement des zones intérieures du Bénin et du Togo et consolider l'intégration sous-régionale », a déclaré Lamin Barrow, directeur général de la Banque africaine de développement pour l'Afrique de l'Ouest. L'amélioration de cet axe devrait réduire significativement les temps de trajet, les coûts d'entretien des véhicules et les frais de transport des marchandises. Ces gains de productivité pourraient favoriser le développement des échanges commerciaux entre les deux pays tout en améliorant l'accès des producteurs agricoles aux marchés. L'impact social est également attendu. Dans les zones concernées, de nombreuses femmes tirent leurs revenus du commerce transfrontalier

et du maraîchage. L'état de dégradation de la route constitue aujourd'hui un frein à leurs activités économiques. La modernisation du corridor devrait donc contribuer à renforcer leur mobilité, à sécuriser les déplacements et à accroître les opportunités commerciales.

#### Infrastructures au service du développement régional

Le corridor CU18 fait partie des axes routiers prioritaires identifiés par les institutions régionales pour faciliter la circulation des biens et des personnes entre les États membres de l'UEMOA et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Depuis plusieurs années, les gouvernements du Togo et du Bénin multiplient les

investissements visant à moderniser leurs infrastructures de transport afin d'améliorer la connectivité des territoires et d'accompagner la croissance économique. Dans cette perspective, les partenaires techniques et financiers accordent une importance particulière aux projets de désenclavement des régions intérieures, souvent confrontées à des difficultés d'accès aux marchés, aux services publics et aux centres économiques. La réhabilitation du tronçon Kara-Kabou répond à cette ambition. En améliorant la qualité de la liaison entre le Togo et le Bénin, le projet contribuera à renforcer la cohésion territoriale, à soutenir les activités économiques locales et à créer les conditions d'un développement plus inclusif. À travers cet investissement de près de 60 millions de dollars, le Fonds africain de développement et ses partenaires confirment ainsi leur engagement en faveur d'infrastructures durables capables de stimuler la croissance, de réduire les inégalités territoriales et de consolider l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest.



### Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)

9,1 Mds USD

Population en 2023 (FMI)

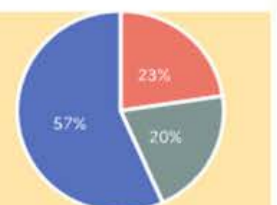
9,1 M

PIB/hab en 2023 (FMI)

1 001 USD

#### Répartition sectorielle du PIB en 2022 (CNUCED)

■ Agriculture ■ Industrie ■ Services



Source : [tresor.economie.gov.fr](http://tresor.economie.gov.fr)

Filière coton

# La Nouvelle Société Cotonnière du Togo relance les paiements aux producteurs

Suspendus depuis plusieurs semaines en raison d'un différend financier entre les principaux acteurs de la filière, les paiements aux producteurs de coton ont repris le 1er juin 2026. Une décision saluée par les cotonculteurs et considérée comme essentielle pour assurer le succès de la prochaine campagne agricole.

● Junior Aredola

La Nouvelle Société Cotonnière du Togo (NSCT) a annoncé la reprise des paiements destinés aux Groupements de Producteurs de Coton (GPC) à compter du lundi 1er juin 2026. Cette décision met fin à plusieurs semaines de suspension qui avaient suscité une vive préoccupation parmi les acteurs de la filière cotonnière nationale. L'information a été rendue officielle à travers une note de service signée par le directeur général de la NSCT, Martin Drevon, et adressée aux directeurs régionaux de production agricole. Ces derniers ont reçu pour mission de veiller à la mise en œuvre rapide et efficace du processus dans leurs différentes zones d'intervention. Selon la Direction générale de la société, toutes les dispositions administratives et financières ont été prises afin de garantir la disponibilité des ressources nécessaires au règlement des producteurs dans les meilleurs délais. La Direction administrative et financière de la NSCT a notamment été mobilisée pour assurer le déploiement des fonds, tandis que les responsables régionaux sont appelés à mettre en place les mécanismes organisationnels permettant d'accélérer les opérations de paiement sur le terrain. Dans sa communication, la NSCT insiste sur l'importance stratégique de cette reprise. L'entreprise



estime que le règlement des producteurs constitue une condition essentielle pour préparer sereinement la campagne cotonnière 2026-2027, dont le lancement est annoncé dans les prochaines semaines. Les responsables de la société exhortent ainsi les différents acteurs impliqués à faire preuve de diligence, de responsabilité et d'engagement afin de garantir le bon déroulement du processus. Pour les cotonculteurs, le déblocage des paiements représente un soulagement après plusieurs semaines d'incertitude concernant le règlement de leurs revenus.

### Un signal fort pour restaurer la confiance dans la filière

Au-delà de son aspect financier, la reprise des paiements revêt une dimension stratégique pour l'avenir de la filière coton togolaise. Le coton demeure l'une des principales cultures de rente du pays et constitue une source essentielle de revenus pour des milliers de familles rurales. Toute perturbation dans le mécanisme de paiement des producteurs peut avoir des répercussions importantes sur la

motivation des exploitants et sur leur capacité à préparer la campagne suivante. La décision de reprendre les versements vise donc à restaurer la confiance entre les différents acteurs de la chaîne de valeur. Elle intervient à un moment où la mobilisation des producteurs est déterminante pour maintenir les performances observées ces dernières années. Le règlement des producteurs permet également d'assurer la disponibilité des ressources nécessaires à l'achat des intrants, à l'entretien des exploitations et à la préparation des nouvelles superficies à emblaver. Dans les milieux agricoles, plusieurs observateurs estiment que cette mesure contribuera à rassurer les Groupements de Producteurs de Coton et à préserver la dynamique de croissance de la filière. La reprise des paiements traduit aussi la volonté des autorités et des partenaires du secteur de préserver la stabilité d'une activité qui joue un rôle important dans l'économie nationale, tant en matière d'exportation que de création de revenus en milieu rural.

Journée de l'arbre

# Opération de reboisement au ministère des Travaux publics

À l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, le ministre délégué chargé des Travaux publics et des Infrastructures, Sani Yaya, a participé à une opération de reboisement dans l'enceinte du ministère à Lomé. Une initiative qui traduit l'engagement du département en faveur de la préservation de l'environnement et du développement durable.

● Joël Yanclou

Ce geste symbolique pour la restauration du couvert végétal. Le ministre délégué chargé des Travaux publics et des Infrastructures a marqué la célébration de la Journée nationale de l'arbre, le 1er juin 2026, par une activité de reboisement organisée dans son enceinte à Lomé. À cette occasion, le ministre délégué Sani Yaya a procédé à la mise en terre d'un jeune plant d'Araucaria heterophylla, rejoignant ainsi l'élan national visant à promouvoir la restauration du couvert végétal et la protection des ressources naturelles. À travers ce geste, le ministre a invité l'ensemble du personnel de son département à s'impliquer davantage dans les actions de préservation de l'écosystème national. La cérémonie a mobilisé les principaux responsables du ministère, notamment les directeurs généraux, les directeurs centraux, les responsables des services rattachés ainsi que de nombreux collaborateurs. Leur présence témoigne de l'adhésion collective à cette démarche environnementale qui fait désormais partie des priorités nationales. Les espèces retenues pour cette opération, Araucaria heterophylla et Roystonea regia, ont été choisies pour leurs qualités ornementales mais également pour leurs nombreux bénéfices écologiques. Ces arbres participent à l'embellissement du cadre de travail tout en contribuant à l'amélioration de la qualité de l'environnement. Selon les responsables de l'initia-



tive, ces espèces jouent un rôle important dans la séquestration du carbone, l'assainissement de l'air, la régulation du microclimat et le renforcement du bien-être des usagers des espaces où elles sont implantées.

### L'environnement au menu des politiques publiques

La participation du ministre délégué chargé des Travaux publics et des Infrastructures à la Journée nationale de l'arbre traduit l'importance croissante accordée aux questions environnementales dans les politiques publiques togolaises. Longtemps perçue comme une simple action de sensibilisation, la plantation d'arbres est aujourd'hui considérée comme un outil concret de lutte contre les effets du changement climatique. Les arbres contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce à leur capacité à absorber le dioxyde de carbone présent dans l'at-

mosphère. L'engagement des institutions publiques joue également un rôle pédagogique important. En donnant l'exemple, les administrations encouragent les citoyens, les collectivités et les entreprises à participer activement aux efforts de restauration du patrimoine naturel. Pour le ministère des Travaux publics et des Infrastructures, cette démarche présente une dimension particulière. En tant qu'acteur majeur de l'aménagement du territoire et de la réalisation des infrastructures, il est appelé à intégrer davantage les considérations environnementales dans ses interventions afin de promouvoir un développement durable et respectueux des équilibres écologiques. La mobilisation observée lors de cette célébration illustre ainsi une prise de conscience collective de l'importance de concilier développement économique, urbanisation et préservation de l'environnement.

Gouvernance économique

# 1,13 milliard FCFA pour financer le PDC de Doufelgou 2

Au Togo, la commune de Doufelgou 2 s'est dotée, le samedi 30 mai 2026, de son Plan de développement communal (PDC). Les actions prévues dans ce document stratégique, qui seront mises en œuvre au cours des cinq prochaines années, nécessitent un financement global estimé à 1,13 milliard FCFA.

Le plan prévoit des interventions dans plusieurs secteurs prioritaires, notamment l'agriculture, l'environnement, l'éducation, la santé, l'hydraulique, l'assainissement, les infrastructures socioécono-

miques et la gouvernance locale. Une attention particulière sera également portée aux mesures d'adaptation et de résilience face aux effets des changements climatiques, ainsi qu'à la promotion de pratiques durables de gestion du terri-

toire. Selon les autorités communales, « ce PDC n'est pas qu'un simple document administratif, mais représente un véritable contrat social entre les élus et les populations ». À ce titre, il est appelé à répondre aux

principales aspirations des communautés locales en matière de développement. Le document a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités nationales et régionales pour une gestion efficace des risques

climatiques au Togo. Son élaboration a bénéficié, en partie, d'un financement de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Avec l'adoption de ce PDC, la commune de Doufelgou 2 rejoint

plusieurs autres collectivités territoriales togolaises déjà dotées de cet outil de planification stratégique, qui définit les orientations et les priorités de développement à l'échelle locale.

Avec Togo First



## COMMUNIQUE CONJOINT

1. Sur invitation de Son Excellence Le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, Son Excellence Romuald Wadagni, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, a effectué une visite officielle à Niamey, le 02 juin 2026 ;
2. Son Excellence Romuald Wadagni, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, a été chaleureusement accueilli par Son Excellence le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, dans un esprit fraternel qui caractérise les relations séculaires et privilégiées entre les peuples des deux pays ;
3. Cette visite au Niger procède de la tradition d'échanges et de consultations entre Etats voisins, elle témoigne de la volonté commune de consolider davantage les liens d'amitié, de fraternité et de coopération agissante qui unissent le Bénin et le Niger ;
4. Les deux Présidents ont eu un entretien en tête-à-tête suivi d'une séance de travail élargie aux membres des deux délégations, sur plusieurs sujets d'intérêt commun. Les échanges se sont déroulés dans un climat de grande cordialité et, ont permis de faire un examen approfondi des défis auxquels les deux pays sont confrontés, ainsi que les sujets majeurs qui font l'actualité, aux plans sous-régional et international ;
5. Au cours de leurs échanges, les deux Présidents se sont félicités des relations anciennes de fraternité, d'amitié et de coopération qui lient le Niger et le Bénin et, ont réaffirmé leur commune volonté de dynamiser la coopération bilatérale, pour la hisser à la hauteur de leurs ambitions et des attentes légitimes de leurs peuples respectifs, qui aspirent à la paix, à la sécurité et au développement ;
6. Sur le plan sécuritaire, les deux Présidents ont évoqué la menace terroriste au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Ils ont réaffirmé leur engagement à unir leurs forces pour combattre le fléau du terrorisme et du banditisme qui sévit depuis plusieurs années dans la sous-région et qui compromet la mise en œuvre effective de tous les programmes de développement initiés par les gouvernements de leurs pays ;
7. Les deux Présidents se sont déclarés convaincus de la nécessité de renforcer la coopération au plan politique, économique, scientifique et culturel entre les deux pays et sont convenus d'accroître les échanges mutuels à tous les niveaux, notamment à travers la tenue régulière de la commission mixte de coopération nigéro-béninoise. Ils ont exprimé leur engagement à œuvrer à la levée de tous les obstacles au renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment la réouverture de la frontière Bénin-Niger.  
  
Un comité d'experts chargé de recenser et de lever lesdits obstacles a été mis en place à cet effet. Il dispose d'un délai de quinze jours pour rendre son rapport aux deux Chefs d'Etat
8. Son Excellence Le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, a adressé ses sincères remerciements à son frère et homologue du Bénin pour sa visite au Niger.  
  
Son Excellence Romuald Wadagni, Président de la République du Bénin, Chef de l'Etat, a exprimé ses sincères remerciements à son frère et homologue du Niger pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé, ainsi qu'à sa délégation.
9. Son Excellence Romuald Wadagni, Président de la République du Bénin a invité Son Excellence Le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, Président de la République du Niger Chef de l'Etat, à se rendre en visite officielle au Bénin. Cette invitation a été acceptée avec gratitude et la date sera fixée par voie diplomatique.

Fait à Niamey, le 02 juin 2026

Aviation et systèmes de santé

# Les gouverneurs soutiennent les solutions de plateforme de la BAD

Les gouverneurs du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), les partenaires techniques et financiers, représentants du secteur privé, fondations philanthropiques et investisseurs ont exprimé leur fort soutien à la nouvelle approche de solutions de plateforme du Groupe de la Banque visant à accélérer la transformation de l'Afrique dans la santé et l'aviation.

● Wilson Lawson

En marge de ses Assemblées annuelles 2026, le 28 mai à Brazzaville, le Groupe de la Banque a présenté à ces acteurs essentiels, deux applications concrètes de cette approche : le Programme intégré de transformation de l'aviation en Afrique (IATP) et la Facilité africaine pour les médicaments et équipements médicaux (AMEF), conçus pour mobiliser davantage de capitaux, réduire les risques et répondre à des défis continentaux majeurs. La rencontre organisée sur le thème : « Solutions de plateforme pour la transformation de l'Afrique : réduction des risques dans les secteurs de l'aviation et des systèmes de santé grâce à des financements innovants », a permis aux participants d'apprécier l'approche du Groupe de la Banque, qui reflète l'évolution du rôle des banques multilatérales de développement : passer du financement projet par projet à la création de plateformes capables d'agréger des partenaires, d'attirer des capitaux et de produire des résultats à l'échelle des défis du continent.



l'IATP vise à soutenir la modernisation des flottes, l'amélioration des infrastructures, le renforcement de la logistique et l'intégration du marché africain du transport aérien. Le Groupe de la Banque entend mobiliser sept milliards de dollars américains au cours des cinq prochaines années afin de contribuer à libérer le potentiel de l'aviation africaine, en partenariat avec les États africains, l'Union africaine, les partenaires du développement, le secteur privé, les banques et investisseurs, les aviateurs, les sociétés de leasing, les compagnies aériennes, entre autres.

### Secteur de la santé

Dans le secteur de la santé, l'AMEF vise à appuyer des mécanismes d'approvisionnement plus stables et mieux coordonnés afin d'améliorer l'accès durable aux produits de santé de qualité. Selon le directeur du Département du secteur privé de la Banque africaine de développement, Ousmane Fall, l'Afrique fabrique seulement 1 %

des médicaments dont elle a besoin et environ 0,5 % de ses vaccins. Seuls 40 % des médicaments essentiels sont disponibles à temps pour les populations, tandis que les délais d'accès peuvent aller de trois à neuf mois. Dans le secteur aérien, a ajouté son collègue Mike Salawou, directeur du Département des infrastructures et du développement urbain, seulement 19 % des vols sont opérés en Afrique par des compagnies régionales ou nationales africaines, et le manque à gagner lié au déficit du transport aérien est estimé entre 50 et 100 milliards de dollars par an. La plateforme proposée par le Groupe de la Banque s'appuie sur une collaboration entre gouvernements, institutions de financement du développement, partenaires philanthropiques, fournisseurs et investisseurs afin de mobiliser des financements adaptés, renforcer la transparence et améliorer la soutenabilité financière des systèmes d'approvisionnement.

### Secteur aérien

Dans le secteur aérien,

## IPO

# BGFI Holding double son dividende par action

Sous la baisse apparente de 12500 à 2500 FCFA (23 à 4,4 \$), le premier dividende post-IPO de BGFI Holding, validé le 15 mai à Libreville, traduit en réalité une forte hausse. Ajusté du fractionnement, le dividende par action progresse de 80 % et l'enveloppe distribuée passe de 19,6 à 36,8 milliards FCFA.

À première lecture, le dividende validé par l'assemblée générale de BGFI Holding Corporation, vendredi 15 mai à Libreville, donne le vertige. Le dividende par action s'établit à 2500 FCFA (4,4 dollars), contre 12 500 FCFA un an plus tôt. La baisse affichée atteint 80 %. Pourtant, la rémunération réelle de l'actionnaire s'envole. L'explication tient à une opération technique réali-



sée avant l'introduction en bourse le jeudi 7 mai : le fractionnement de chaque ancienne action en neuf nouvelles. Avant l'IPO, BGFI Holding disposait de 1 573 536 actions. Pour rendre le titre accessible à un public plus large à la veille de sa cotation

à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), le groupe a procédé à un fractionnement de chaque action par neuf, portant le nombre total à 14 161 824 titres. Le mécanisme est neutre pour l'actionnaire historique : celui qui déte-

Pactes énergétiques

# Un programme stratégique renforce la Mission 300

Le Groupe de la Banque africaine de développement et l'initiative Énergie durable pour tous (SEforALL) ont dévoilé, le 19 mai dernier à Nairobi, une nouvelle initiative dans le cadre de la première phase du Programme d'assistance technique au secteur de l'énergie en Afrique (AESTAP – Mission 300 Phase I).

● Vivien Atakpabem

Le programme stratégique soutient directement la Mission 300, un engagement historique du Groupe de la Banque et du Groupe de la Banque mondiale visant à donner accès à l'électricité à 300 millions d'Africains supplémentaires d'ici à 2030. Le Groupe de la Banque africaine de développement fournira une assistance technique pour renforcer les Unités de mise en œuvre et de suivi des Pactes énergétiques nationaux (CDMU), les plateformes mises en place par les pays participants à la Mission 300 pour coordonner et piloter leurs actions sur le plan énergétique. En tant que partenaire chargé de la mise en œuvre du programme, l'initiative SEforALL pilotera les activités au cours des 12 prochains mois en organisant des échanges entre pairs sur le suivi, en assurant la coordination des parties prenantes et en favorisant le partage des connaissances. Ce programme s'appuie sur le rôle de SEforALL en tant que secrétariat du groupe de travail conjoint de la Mission 300 et du groupe de travail sur les Pactes énergétiques nationaux. Au cours des deux dernières années, ces deux structures de coordination ont piloté les



pactes énergétiques, SEforALL assurant la gestion, l'engagement technique, le suivi transfrontalier et l'alignement des parties prenantes dans les 30 pays participants. En tant que centres nationaux de mise en œuvre, les Unités de mise en œuvre et de suivi des pactes coordonnent la mise en œuvre entre les institutions gouvernementales, assurent le suivi des engagements pris dans le cadre des pactes, facilitent l'engagement des parties prenantes et résolvent les goulets d'étranglement liés à la mise en œuvre. En renforçant ces plateformes institutionnelles, le programme vise à améliorer les capacités de mise en œuvre des gouvernements, à renforcer la coordination et à accélérer la mise en œuvre des réformes et des investissements nécessaires pour parvenir à l'accès universel à l'énergie. S'exprimant au sujet du programme, les représentants des deux organisations ont souligné l'importance d'une action coordonnée, des capacités institutionnelles et d'une

mise en œuvre pilotée par les pays pour atteindre les objectifs ambitieux de la Mission 300 et promouvoir une croissance économique inclusive sur le continent. « La Mission 300 repose essentiellement sur la mise en œuvre et la concrétisation des ambitions à grande échelle. Conformément à l'engagement de la Banque africaine de développement à accélérer l'accès universel à l'énergie et à renforcer l'environnement propice, ce nouveau programme jouera un rôle essentiel dans le renforcement des capacités de mise en œuvre des gouvernements et dans l'amélioration de la coordination et du suivi des objectifs nationaux en matière d'électrification », a déclaré Wale Shonibare, directeur des solutions financières, de la politique et de la régulation de l'énergie de la Banque africaine de développement. Début mai 2026, la Mission 300 avait permis de raccorder plus de 50 millions de personnes à l'électricité, et des dizaines de millions d'autres devraient suivre d'ici à la fin de l'année.

### Une redistribution plus généreuse des bénéfices

Le « payout ratio » (part du résultat redistribuée aux actionnaires) reflète

cette accélération. Resté stable autour de 16 % en 2024, il bondit à 27,7 % en 2025. Le groupe choisit donc de redistribuer une fraction plus importante de ses bénéfices, tout en conservant 72 % en réinvestissement. Or, ce capital conservé continue de produire à un taux élevé : la rentabilité des fonds propres ressort autour de 21 % sur l'exercice 2025.

Avec Agence Ecofin



# BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

lundi 1 juin 2026

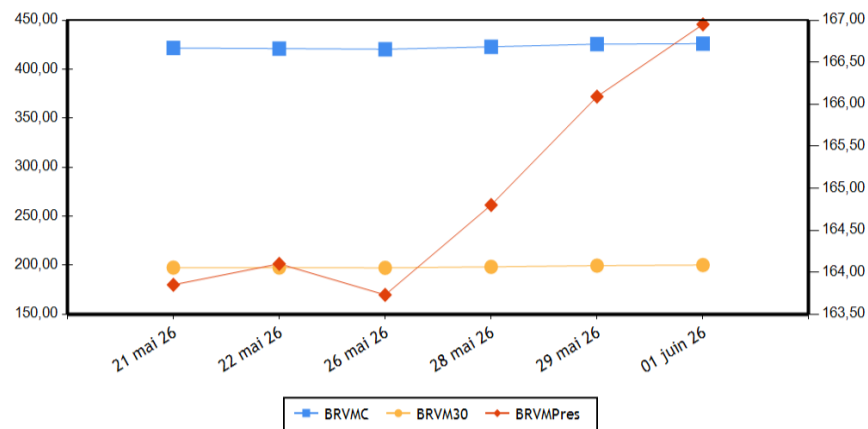
N° 100

<b>BRVM COMPOSITE</b>	<b>426,00</b>
Variation Jour	0,11 % ↑
Variation annuelle	23,21 % ↑

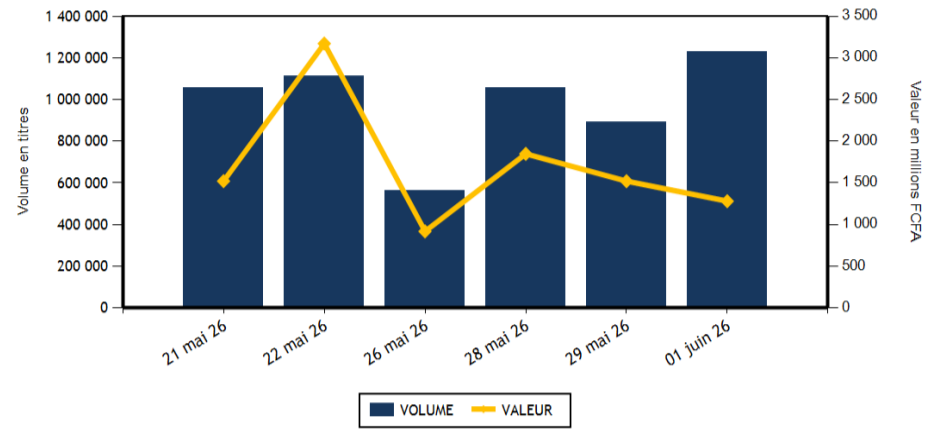
<b>BRVM 30</b>	<b>200,18</b>
Variation Jour	0,32 % ↑
Variation annuelle	20,42 % ↑

<b>BRVM PRESTIGE</b>	<b>166,95</b>
Variation Jour	0,52 % ↑
Variation annuelle	15,74 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	16 422 046 795 140	0,11 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 228 404	38,47 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 267 838 942	-12,90 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	18	-18,18 %
Nombre de titres en baisse	17	13,33 %
Nombre de titres inchangés	12	20,00 %

## PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
EVIOSYS PACKAGING SIEM CI (SEMC)	1 545	7,29 %	120,71 %
BERNABE CI (BNBC)	1 700	7,26 %	20,57 %
AFRICA GLOBAL LOGISTICS CI (SDSC)	1 880	3,87 %	24,09 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	8 500	3,72 %	47,83 %
SOGB CI (SOGC)	7 490	2,60 %	-5,19 %

## INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	166,95	0,52 %	15,74 %	31 179	432 398 250	12,30
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	299,81	-0,19 %	37,75 %	1 189 718	825 309 437	15,56

## INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	167,12	0,11 %	25,52 %	1 220 897	1 257 707 687	13,32

## INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	104,91	-0,10 %	10,55 %	13 875	228 457 065	10,43
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	184,36	-0,17 %	6,55 %	19 897	42 388 605	49,57
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	194,28	0,47 %	33,20 %	1 108 187	679 544 972	13,79
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	266,29	-0,64 %	23,24 %	15 850	127 071 115	9,30
BRVM - INDUSTRIELS	6	192,59	1,43 %	45,54 %	47 273	118 256 390	15,53
BRVM - ENERGIE	4	144,68	0,02 %	30,45 %	9 847	34 579 545	16,66
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	192,10	0,84 %	81,40 %	5 968	27 409 995	17,61

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	13,32
Taux de rendement moyen du marché	6,35
Taux de rentabilité moyen du marché	7,73
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	205
Volume moyen annuel par séance	1 772 265,00
Valeur moyenne annuelle par séance	2 877 390 569,32

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	12 046 226 879 458	0,06 %
Volume échangé	1 240	-81,04 %
Valeur transigée (FCFA)	12 397 463	-80,78 %
Nombre de titres transigés	7	133,33 %
Nombre de titres en hausse	2	
Nombre de titres en baisse		
Nombre de titres inchangés	5	66,67 %

## PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	2 815	-6,17 %	112,45 %
UNILEVER CI (UNLC)	57 100	-4,44 %	66,84 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	4 155	-3,15 %	7,23 %
SOLIBRA CI (SLBC)	38 000	-1,30 %	31,49 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	8 800	-1,12 %	50,43 %

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	51,14
Ratio moyen de satisfaction	29,18
Ratio moyen de tendance	57,06
Ratio moyen de couverture	175,27
Taux de rotation moyen du marché	0,11
Prime de risque du marché	1,76
Nombre de SGI participantes	35

Zone euro

# L'inflation poursuit son petit bonhomme de chemin et atteint 3,2 %

L'inflation en zone euro a de nouveau accéléré en mai, portée par l'énergie et les services, confirmant la persistance des pressions sur les prix et ravivant les anticipations de hausse des taux de la BCE.

L'inflation a de nouveau accéléré en mai dans la zone euro, confirmant la persistance de tensions sur les prix et ravivant les anticipations de resserrement monétaire. Selon les données préliminaires publiées par Eurostat, la hausse des prix à la consommation atteint 3,2 % sur un an, contre 3 % en avril, un niveau toujours nettement supérieur à la cible de 2 % fixée par la Banque centrale européenne (BCE). Cette nouvelle poussée inflationniste est principalement alimentée par l'énergie et les services, dans un contexte marqué par les perturbations géopolitiques et la transmission encore incomplète des précédents cycles de hausse des taux.

L'énergie et les ser-



vices en première ligne

La dynamique des prix s'explique d'abord par la flambée des coûts énergétiques, en progression de 10,9 % sur un an. Les services contribuent également à la hausse, avec une augmentation de 3,5 %, tandis que les biens industriels participent à la tendance haussière. L'inflation sous-jacente, indicateur scruté de près par les économistes car elle exclut les éléments les plus volatils comme l'énergie et l'alimentation,

ressort à 2,5 %, contre 2,3 % en avril. Elle surprend légèrement à la hausse, les économistes interrogés par Bloomberg anticipant en moyenne 2,4 %. Autre mesure plus restrictive encore, excluant également l'alcool et le tabac, l'inflation passe de 2,2 % à 2,5 % sur un an, confirmant une diffusion plus large des pressions sur les prix.

Un choc énergétique toujours au cœur des inquiétudes

La hausse des prix de l'énergie est en grande

partie liée aux répercussions du conflit au Moyen-Orient, qui continue de perturber les marchés et d'alimenter l'incertitude sur les approvisionnements. Pour les responsables européens, le risque est celui d'une inflation plus durable si ces tensions venaient à se prolonger. D'après Eurostat, les écarts restent toutefois marqués entre pays membres : la Bulgarie affiche le taux d'inflation le plus élevé en mai, à 6,3

%, tandis que Malte enregistre seulement 2,1 %. La France, elle, affiche 2,8 %.

La BCE sous pression

Ces chiffres interviennent alors que les marchés anticipent un durcissement prochain de la politique monétaire. Les investisseurs tablent sur une hausse de 25 points de base lors de la réunion de la BCE prévue le 11 juin, suivie potentiellement

d'une ou deux nouvelles hausses à l'automne. Pour la Banque centrale européenne, le dilemme reste entier. L'institution a jusqu'ici maintenu son principal taux directeur à 2 %, en raison notamment du ralentissement de la croissance en zone euro, limitée à 0,1 % au premier trimestre, et de l'incertitude persistante entourant la trajectoire du « choc énergétique ».

LD (avec agences)

Smartphones

# La pénurie de puces plonge le marché mondial dans sa plus grave crise

La pénurie mondiale de puces mémoire est en train de provoquer un choc sans précédent dans l'industrie du smartphone. Selon Counterpoint Research, les livraisons mondiales devraient chuter de 13,9 % en 2026, à 1,08 milliard d'unités, soit la plus forte contraction annuelle jamais enregistrée par le secteur.

Cette dégradation des perspectives intervient alors que les tensions sur les semi-conducteurs s'aggravent. La guerre en Iran a accentué les difficultés d'approvisionnement, poussant le cabinet d'études à réviser à la baisse ses prévisions publiées en février. Pour les acteurs du secteur, la crise actuelle dépasse largement les perturbations observées durant la pandémie. « Les fabricants de smartphones d'entrée et de milieu de gamme sont pris en étau entre des hausses de coûts qu'ils ne peuvent absorber et des consommateurs au pouvoir d'achat limité », souligne Wang Yang, analyste principal chez Counterpoint.

L'IA aspire les capacités de production

Au cœur du problème, la réallocation massive des capacités de production de puces vers les infras-



tructures d'intelligence artificielle. Face à une demande explosive pour les composants destinés aux centres de données et aux systèmes d'IA générative, les fondeurs privilégient les marchés les plus rémunérateurs. Cette évolution pénalise particulièrement les smartphones les moins chers, dont les marges sont déjà réduites. Les constructeurs peinent à sécuriser leurs approvisionnements et voient leurs coûts de production s'enlever. Les conséquences sont déjà visibles : les prix de gros des smartphones ont bondi de 14 % au premier trimestre, tandis que les expéditions mondiales reculaient de 3,1 % sur

un an. À mesure que les stocks constitués avant la crise s'épuisent, certains modèles commercialisés sous les 150 dollars pourraient même disparaître du marché. « La question n'est plus de savoir comment accroître les expéditions ou gagner des parts de marché, mais s'il est encore possible de rester présent sur le marché », alerte Wang Yang. L'analyste qualifie la pénurie actuelle de « perturbation de l'offre la plus grave jamais connue par l'industrie des smartphones », estimant que les fabricants disposent de très peu de marges de manœuvre pour en limiter les effets.

LT (avec Reuters)

Intelligence Artificielle

# Anthropic devance OpenAI et lance la bataille des mégaIPO de l'IA en Bourse

Anthropic, créateur de Claude, a déposé un projet de dossier d'introduction en Bourse auprès du régulateur américain. Valorisé 965 milliards de dollars, le champion de l'IA dépasse désormais OpenAI et ouvre la course aux introductions en Bourse géantes dans un marché dopé par l'IA générative.

Anthropic a annoncé lundi avoir déposé un projet de dossier d'introduction en Bourse auprès du régulateur américain, la Securities and Exchange Commission (SEC), confirmant son intention de tester les marchés actions dans un contexte d'euphorie autour de l'intelligence artificielle générative. La procédure a été engagée sous forme de dépôt confidentiel, un mécanisme qui permet aux entreprises de préparer leur arrivée en Bourse sans dévoiler immédiatement leurs chiffres ni leur calendrier de cotation. La société fondée à San Francisco par d'anciens chercheurs d'OpenAI, connue pour sa famille de modèles Claude, souligne que l'éventuelle IPO « dépendra des conditions de marché et d'autres facteurs », laissant la porte ouverte à un report ou un renoncement si la fenêtre de marché se refermait brutalement. Aucun détail n'a pour l'instant été rendu public sur le montant qui pourrait être levé ni sur le type de place de cotation visée, même si une inscription au Nasdaq, la Bourse des valeurs

technologiques, apparaît comme le scénario le plus probable.

Une valorisation de 965 milliards, devant OpenAI

Quelques jours avant l'annonce de ce dépôt, Anthropic a fait savoir qu'un nouveau tour de table interne valorisait l'entreprise à 965 milliards de dollars, ce qui en fait, sur le papier, l'une des sociétés non cotées les plus chères du monde dans le secteur technologique. Cette valorisation dépasse désormais celle attribuée à son rival OpenAI, évalué à environ 852 milliards de dollars lors de récentes transactions secondaires, et traduit l'appétit intact des investisseurs pour les acteurs jugés stratégiques dans l'IA générative. L'écart de valorisation reflète l'accélération commerciale des modèles Claude, dont les versions les plus récentes sont massivement intégrées dans des suites de productivité, des outils de développement logiciel et des services d'assistance en ligne d'entreprises de la tech et de la finance. I

Claude, l'IA qui séduit les grands groupes

Anthropic s'est imposé en quelques années comme l'un des champions américains de l'IA grâce à ses modèles Claude, positionnés comme des assistants « plus sûrs » et plus conformes à des usages professionnels que les premiers modèles grand public de l'IA générative. La société met en avant des garde fous renforcés pour limiter les dérives de ses systèmes, une approche qui lui a ouvert les portes de grands comptes dans la banque, les services professionnels et l'industrie. Ces clients utilisent Claude pour automatiser des tâches à forte valeur ajoutée : rédaction et synthèse de documents, génération de code, analyse de contrats ou encore assistance à la relation client. Cette pénétration rapide dans les entreprises explique en partie la trajectoire fulgurante de la valorisation d'Anthropic, malgré un modèle économique encore gourmand en capitaux, dominé par des investissements massifs dans l'infrastructure informatique et l'achat de capacités de calcul dans le cloud.

(Avec agences)

## Rapport

## Les cas de violences sexuelles liées aux conflits ont plus que doublé en 2025

Près de 10.000 cas de violences sexuelles liées aux conflits ont été recensés dans le monde l'année dernière - soit plus du double du chiffre de l'année précédente -, alors que le viol, l'esclavage sexuel et les enlèvements ont été utilisés comme armes de guerre en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe et dans les Caraïbes.

Lors de la publication du rapport annuel de l'ONU vendredi, la Représentante spéciale Pramila Patten a indiqué que ces chiffres reflétaient une tendance mondiale qui s'accroît, la crise étant alimentée par l'insécurité croissante, les déplacements de population et la baisse des ressources destinées aux survivantes. « En 2025, les cas documentés de violences sexuelles utilisées comme tactique de guerre, de torture, de terrorisme et de répression politique, caractérisés par une brutalité extrême et visant de manière écrasante les femmes et les filles, ont augmenté de manière spectaculaire », a-t-elle affirmé aux journalistes au siège de l'ONU à New York. Le rapport a recensé 9.788 cas de violences sexuelles liées aux conflits en



2025. Toutefois, ce chiffre ne reflétait pas la réalité brutale, selon Mme Patten. « Les chiffres contenus dans ce rapport ne doivent pas être considérés comme un tableau complet, mais comme une indication d'un schéma beaucoup plus large de violations qui restent largement invisibles et sous-déclarées », a-t-elle ajouté.

## Des civils pris pour cibles

Le document fait état de viols, de viols collectifs, d'esclavage sexuel, de mariages forcés, de traite et d'enlèvements commis tant par des acteurs éta-

tiques que non étatiques dans 21 pays touchés par des conflits. Les femmes et les filles sont restées les principales cibles, bien que les hommes et les garçons aient également été victimes de violences sexuelles, souvent en détention et à titre de torture. Les personnes LGBTQI+ ont également été exposées à un risque accru de persécution et de harcèlement ciblés. Selon le rapport, l'âge des victimes allait de 1 à 70 ans dont des cas impliquant des personnes handicapées. Pour Mme Patten, ces violences s'accompagnaient fréquemment de violences physiques extrêmes, notamment des

meurtres après un viol et des cas de suicide parmi les survivants. « Au fond, ce rapport traite de la souffrance humaine de tous ces survivants et de ces communautés vivant dans l'ombre de la guerre », a-t-elle détaillé.

## Groupes armés et accès

Le document souligne que les groupes armés non étatiques, y compris les groupes criminels organisés, continuent de recourir à la violence sexuelle pour exercer leur contrôle sur les communautés et les territoires, notamment dans les zones riches en ressources naturelles. Les femmes et les filles déplacées ou réfugiées sont exposées à des risques accrus, en particulier dans les zones reculées et frontalières où les réseaux de soutien se sont effondrés. Selon les conclusions du rapport, la disponibilité

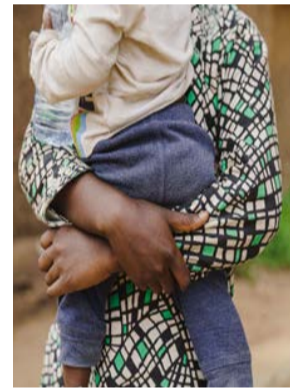
généralisée des armes légères continue également d'alimenter la violence sexuelle dans de nombreux conflits. Parallèlement, les restrictions à l'accès humanitaire, l'insécurité et le manque de financement rendaient plus difficile la documentation des abus et l'aide aux survivantes.

## Auteurs de violences avérés

L'annexe du document recense 77 parties jugées responsables de pratiques systématiques de violences sexuelles liées au conflit, dont 62 acteurs non étatiques. Parmi les nouveaux ajouts figurent trois groupes armés non étatiques opérant en République démocratique du Congo : les éléments armés Wazalendo, les Forces nationales de libération et les Maï-Maï du groupe armé de l'Union des patriotes pour la libération du Congo. Deux

acteurs étatiques - les forces armées et de sécurité russes, ainsi que les forces armées et de sécurité israéliennes - ont également été ajoutés à la liste, à la suite de constatations de pratiques persistantes de violences sexuelles documentées par l'ONU. Ces deux parties avaient été « mises en garde » l'année dernière « quant à leur inscription potentielle sur la liste lors de la prochaine période de référence ».

Avec news.un.org



## HOROSCOPE finance

**Bélier** Cet aspect de Mercure pourra vous fragiliser sur le plan financier. Mais son impact s'atténuera vite pour disparaître complètement. Alors, courage : restez encore un peu raisonnable, la contrainte touchera vite à sa fin.

**Taureau** Jupiter et Pluton, les deux astres qui favorisent la richesse, devraient vous valoir un bon équilibre budgétaire. Seul problème : Neptune en aspect dysharmonique. Vous devrez donc vous montrer plus vigilant et vous méfier surtout des envies de dépenses ruineuses qui risquent de vous passer par la tête !

**Gémeaux** Excellente journée pour effectuer des placements à moyen et à long terme. Grâce aux influx favorables de Pluton, vous aurez aussi la possibilité de réaliser une opération immobilière lucrative.

**Cancer** De bonnes perspectives financières grâce à l'influence conjuguée de plusieurs planètes. Elles vous permettront de vivre dans une certaine aisance et de mettre sur pied de vastes projets. Habileté dans toute transaction avec l'étranger. Si vous êtes artiste, cette configuration astrale favorisera votre créativité et surtout votre succès, notamment à l'étranger.

**Lion** Appuyez-vous sur une bonne administration de vos biens et une saine gestion de votre budget pour améliorer vos revenus. L'argent ne fait pas le bonheur, certes, mais, dans nos sociétés actuelles de consommation, il ne peut y avoir de bonheur sans argent.

**Vierge** Vous serez tenté de prendre des risques financiers. Evidemment, vous aurez une possibilité sur deux de perdre gros, car les astres garderont une singulière neutralité. Mais vous pourrez aussi réaliser des gains intéressants, à condition de ne pas vous lancer complètement à l'aveuglette. Une opération financière bien montée pourra vous permettre de tirer habilement votre épingle du jeu.

**Balance** La planète Mercure mettra en vedette les questions financières. En général, vous êtes plutôt doué pour faire fructifier votre épargne. Aujourd'hui, vous trouverez des solutions nouvelles et encore plus ingénieuses pour rentabiliser vos économies.

**Scorpion** Le domaine financier ne connaîtra de changements. Vos ressources seront saines et bien gérées. Les rentrées seront régulières, stables. Vous serez tenté de faire des cadeaux à ceux que vous aimez, en particulier à l'être cher et d'autant plus si vous songez à convoler !

**Sagittaire** N'écoutez surtout pas les conseils de vos amis en matière de placements. A moins qu'ils ne soient des spécialistes compétents, ils pourraient vous faire commettre d'énormes erreurs. Et ce serait à vous de payer les pots cassés !

**Capricorne** Saturne en cet aspect devrait vous permettre de bien gérer votre budget. Mais il pourra aussi vous pousser à des dépenses importantes. Le risque d'impulsivité sera grand. Attention, ce ne sera pas le moment de traîner dans les magasins !

**Verseau** Hâtez-vous de régler factures, contraventions éventuelles, impôts et dettes. Vous éviterez ainsi d'attirer des complications et des poursuites qui vous mettraient de très mauvaise humeur et vous coûteraient inutilement cher. Les astres ne vous feront pas de cadeau aujourd'hui !

**Poisson** Profitez bien de l'appui des astres pour conduire vos affaires, stimuler votre volonté, et prendre des décisions rapides en neutralisant votre hésitation coutumière. Le succès sera au bout du chemin, à condition de savoir le mériter.

## L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC  
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières  
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »  
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207  
Adresse : Agoè Assiyéy non loin de la Poste  
Email : contact@leconomistedutogo.tg  
Site web : www.leconomistedutogo.tg  
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

## Directeur Général

Léonard DOSSOU  
(+228 96 26 05 15)

## Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE  
(+228 91 46 14 79)

## Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A  
(+228 90 16 47 09)

## Rédacteur en Chef

Joël YANCLO  
(+228 97 78 79 07)

## Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

## Directeur Commercial

Eli DEKOU

(+228 92 10 93 53)

## Correcteur

Michel Yao AYEVA

## Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
**La Commission**  
-----

Département des Services Administratifs  
et Financiers



**APPEL D'OFFRES OUVERT  
N°014/2026/AO/COM/UEMOA**

**Date de Publication de l'avis : Mercredi 20 mai 2026**

1. Le présent appel d'offres a pour objet l'acquisition de d'équipements pour la sonorisation de la salle du Conseil des Ministres de la Commission de l'UEMOA ;
2. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leur offre sous pli fermé pour l'acquisition d'équipements pour la sonorisation de la salle du Conseil des Ministres de la Commission de l'UEMOA en un lot unique et indivisible.
3. La participation à la concurrence est ouverte à la toutes les sociétés spécialisées dans le domaine et ayant les capacités techniques requises pour la fourniture d'équipements pour la sonorisation de la salle du Conseil des Ministres de la Commission de l'UEMOA au profit de la Commission de l'UEMOA, objet du présent appel d'offres.
4. Le délai de livraison du matériel est de trois (03) mois.

Les soumissionnaires joindront à leur offre les pièces administratives suivantes :

- un document attestant que le soumissionnaire ne se trouve dans aucune des situations suivantes : faillite, suspension de paiement et établi conformément à la législation ou à la pratique nationale du pays de la société datant de moins de trois mois ;
  - une attestation originale conforme justifiant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis du fisc jusqu'au dernier terme échu à la date de dépôt des offres ;
  - une attestation originale de la Sécurité Sociale prouvant que le soumissionnaire est à jour vis-à-vis de la législation du travail jusqu'au dernier trimestre échu à la date de dépôt des offres ;
  - Une attestation d'inscription au registre du commerce conformément à la législation ou à la pratique nationale du soumissionnaire.
5. Les entreprises intéressées par le présent avis pourront acquérir le dossier d'appel d'offres à **la Direction des Acquisitions et de la Comptabilité des Matières de la Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, à Ouagadougou**, contre paiement en espèces d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA**.
  6. Les offres, rédigées en langue française, devront parvenir à **Monsieur le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), 380 Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO, 01 B.P. 543 - OUAGADOUGOU 01, Burkina Faso, au plus tard le Mardi 23 juin 2026 à 09 h 30, heure locale**, accompagnées de garantie de soumission d'un montant de **sept cent mille (700 000) FCFA**.

L'attention des soumissionnaires est attirée sur le fait que les offres parvenues après l'expiration de ce délai ne sont pas recevables.

7. L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, au siège de la Commission, à Ouagadougou, le même jour à partir de **10 heures**, en présence des **représentants des soumissionnaires porteurs de mandats ; ceux qui ne seront pas munis de mandats ne seront pas acceptés à la séance d'ouverture**.
8. La validité des offres devra être de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Pendant cette période, aucun changement de prix ne sera autorisé.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Commission de l'UEMOA, à l'adresse ci-dessous :

**La Commission de l'UEMOA, 380, Avenue du Professeur Joseph KI-ZERBO  
01 BP 543 - OUAGADOUGOU 01 (Burkina Faso)  
Département des Services Administratifs et Financiers**

**Personnes à contacter :**

- **M. Maguette SY**- Tel.: +226 25 31 88 73 à 76 poste 86 94, Email : [msy@uemoa.int](mailto:msy@uemoa.int)
- **M. Mora DANDAGUI SERO** Tel: +226 25 31 88 73 à 76 poste 87 84  
Email:[mdandagui@uemoa.int](mailto:mdandagui@uemoa.int)

9. La Commission de l'UEMOA se réserve le droit d'apporter toutes modifications au présent appel d'offres ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres.

Pour le Commissaire chargé du Département  
des Services Administratifs et Financiers  
et par délégation,  
Le Directeur de Cabinet,

**Lassana FOFANA**

Page 2 sur 2

Développement

# Les cadres réfléchissent sur une gouvernance participative à Kpédomé

Les cadres natifs de la commune Haho 3 ont tenu, le samedi 30 mai à Kpédomé, une rencontre d'échanges consacrée aux enjeux du développement local et à la promotion d'une gouvernance participative.

Cette rencontre, placée sous le signe des retrouvailles et de la réflexion collective, a permis aux participants d'échanger sur les stratégies visant à renforcer la cohésion sociale et à promouvoir des actions de développement au sein de la commune. Les discussions ont porté sur plusieurs priorités, notamment la valorisation des potentialités économiques locales, l'implication des populations dans la recherche de solutions aux problèmes d'assainissement, de santé maternelle et de reboisement, ainsi que l'identification d'initiatives culturelles et de projets structurants en faveur du bien-être des habitants. Les participants ont également réfléchi aux modalités d'organisation d'une fête traditionnelle dans la commune Haho 3. Le maire de la commune Haho 3, Amoudji Komlan, a annoncé plusieurs initiatives en faveur de l'amélioration des conditions de vie des populations.



Il s'agit notamment de la mise en place d'un centre médico-social (CMS) à Kpédomé, de la création d'une radio communautaire et de la construction d'infrastructures d'accueil pour les manifestations culturelles. Il a, à cet effet, invité les investisseurs locaux à accompagner ces projets. L'autorité communale a également exhorté les populations à une forte mobilisation autour de la campagne nationale de dénombrement des ménages en vue de la distribution des moustiquaires, ainsi que de la journée de reboisement prévue le 1er juin à Akpakpapé. Le président du comité des sages, Togbui Apédo Adjavon, a encouragé les natifs de

Haho 3 à s'impliquer davantage dans la promotion des valeurs culturelles, de la citoyenneté et de l'éducation des jeunes filles. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la mobilisation des ressources locales, une gestion rigoureuse du foncier et la préservation d'un environnement sain. Apédo a enfin appelé les chefs traditionnels à œuvrer pour la consolidation de la paix et de l'unité sociale. La rencontre a réuni des conseillers municipaux, des chefs traditionnels, des représentants d'associations de développement, des députés ainsi que des membres de la diaspora.

Avec ATOP/YM/AO/KYA

Oti-sud

# Les nouveaux chefs canton de Gando et Tchamonga reçoivent leurs décrets de reconnaissance

Les nouveaux chefs canton de Gando, Gnoiré Souwéréna Etienne et de Tchamonga, Lamboni Nanibaké, dans la commune Oti sud 1 ont reçu leurs décrets de reconnaissance respectivement les 28 et 29 mai dans lesdites localités.

Ces cérémonies marquent l'entrée officielle en fonction des deux autorités traditionnelles, désignées à l'issue des consultations populaires organisées en février dernier. Leurs nominations ont été entérinées par décret pris en Conseil des ministres le 1er avril 2026. A Gando comme à Tchamonga, les manifestations ont été marquées par la montée des couleurs nationales, l'exécution de l'hymne national, la lecture des décrets de reconnaissance par le préfet de l'Oti-Sud, Sambiani Fékimani, suivie de leur remise officielle aux intéressés. Les nouveaux chefs ont ensuite été installés sur leur siège royal avant les rites traditionnels d'intronisation conduits par les chefs de canton de la préfecture. Les chefs de villages relevant des deux cantons ont également prêté allégeance à leurs nouvelles autorités coutumières. Le préfet de l'Oti-Sud a rappelé aux nouveaux chefs les exigences liées à leur fonction. Il les a invités



à faire preuve d'humilité, d'écoute et d'impartialité dans la gestion des affaires de leurs communautés. M. Sambiani Fékimani les a également exhortés à œuvrer pour la paix, la cohésion sociale et le développement de leur localité. Le président du bureau préfectoral de la chefferie traditionnelle de l'Oti-Sud, Mongbé Famba, a appelé les populations à accompagner les nouveaux chefs dans l'exercice de leurs responsabilités et à consolider le vivre-ensemble entre les différentes communautés. Les nouveaux chefs cantons ont exprimé leur gratitude au Président du Conseil pour la confiance placée en eux. Ils ont promis de mener leur mission en s'appuyant sur trois piliers, à savoir

l'unité, la justice et le développement. MM. Gnoiré Souwéréna Etienne et Lamboni Nanibaké ont exhorté leurs administrés à une synergie d'actions pour relever les défis relatifs à la santé, l'éducation, l'assainissement et la protection de l'environnement entre autres. Les cérémonies se sont déroulées en présence de plusieurs autorités administratives et traditionnelles de la région des Savanes, ainsi que d'une délégation béninoise conduite par le maire de Coby, Gnyati Alphonse. Les cantons de Gando et de Tchamonga sont restés sans autorité coutumière pendant près de dix ans, après le décès de leurs anciens chefs.

Avec ATOP/TT/JK/AO

Célébration de la journée de l'arbre

# Le prof. Klassou et le président Barqué ont mis en terre des plants

Fidèle à la tradition républicaine instaurée depuis des décennies, le président de l'Assemblée nationale, Komi Selom Klassou et celui du Sénat, Barry Moussa Barqué ont observé, le lundi 1er juin dans leur enceinte respective le rituel de la Journée nationale de l'arbre en mettant chacun un plant en terre

Dans l'enceinte et aux alentours de l'Assemblée nationale, le Prof. Klassou a mis en terre un plant de Filaos et les députés ainsi que les autres membres du bureau ont mis des plants d'Anacardier. Quant au président de Sénat, il a mis en terre un plant d'Araucaria heterophylla. Cette action citoyenne s'inscrit dans la droite ligne de la politique environnementale du Président du Conseil, visant un reboisement intensif du territoire national. Le Prof. Klassou a rappelé les origines historiques de cette célébration. « C'est en 1977 que le Père de la nation, feu Général Gnassingbé Eyadéma,



avait invité les Togolais à mettre en terre un plant tous les 1er juin », a-t-il souligné, rappelant que cette vision avant-gardiste répondait déjà aux menaces de la désertification. Aujourd'hui, face aux effets néfastes du changement climatique marqués l'appauvrissement de la biodiversité et la perte des terres arables, cette initiative prend tout son sens. Pour le Prof Klassou, le

reboisement ne doit plus être une simple obligation, mais un acte volontaire et conscient. Saluant la continuité et le renforcement de cette politique par les plus hautes autorités de l'État, il a exhorté l'ensemble des députés, le personnel administratif, ainsi que tous les concitoyens à accentuer les efforts pour « reverdir davantage » le pays. « Aujourd'hui, c'est

le jour de l'acte posé, des actes concrets, c'est-à-dire mettre en terre des plants », a-t-il martelé. Pour le président Barqué, si la mobilisation a été totale aux abords des grandes artères et de la plage de Lomé, l'accent a également été mis sur la durabilité de cette action. Il a rappelé l'importance cruciale du suivi des jeunes pousses. Tout en se réjouissant de la forte

densité des arbres visibles aujourd'hui sur les boulevards de la capitale, il a insisté sur la responsabilité collective qui commence après la plantation. « C'est vrai que c'est bien de les avoir implantés, mais il faut les entretenir. Je pense que l'effort supplémentaire que nous aurons à faire, c'est de continuer non seulement à planter, mais d'entretenir ce qu'on a planté afin qu'il puisse

prosperer comme nous l'avons tous souhaité », a-t-il indiqué. À travers cette forte mobilisation, le personnel de la représentation nationale et du Sénat réaffirme son engagement en faveur de la protection de l'environnement et invite chaque Togolais à faire de l'entretien des arbres un réflexe quotidien pour garantir un avenir écologique durable au pays.

Avec ATOP/SED/HKM

### Le Togo en chiffres

DEVELOPPEMENT ET INEGALITES		INFRASTRUCTURES	
Indicateur	Valeur	Indicateur	Valeur
PIB/habitant (PPI, 2023)	1 001 USD	Taux d'accès à l'électricité (BM, 2022)	57,2%
Classement DSI (PNUD, 2022)	163/193	Taux d'accès à l'eau potable (BM, 2022)	71%
Coefficient de GINI (BM, 2021)*	37,9	Taux d'accès aux services d'assainissement de base (BM, 2022)	19%
Part de la population vivant de moins de 2,15 USD par jour (BM, 2021)	26,6%	Classement Africa Infrastructure Development Index (AIDI, AIDI 2023)	43/54
Taux d'habilitation des adultes (BM, 2019)	67%	Classement Indice de Développement Humain (IDH, 2022)	28/54
Nombre moyen d'années de scolarité (NU, 2022)	5,6 ans	Taux d'abonnement à la téléphonie mobile (BM, 2022)	74%
Part de l'emploi informel (BM, 2022)	71%	Part de la population utilisant Internet (BM, 2022)	38%
Part de la population urbaine vivant dans des bidonvilles (BM, 2019)	39%	Indice de performance logistique (BM, 2023)*	2,5
APD nette par habitant (BM, 2022)	49 USD		
Taux d'inclusion financière (BM, 2023)**	49,5%		

SANTÉ ET SECURITE ALIMENTAIRE	
Indicateur	Valeur
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (OMS, 2014-2022)	0,08
Critère de prévalence de paludisme pour 1 000 habitants à risque (OMS, 2022)	231
Prévalence de la sous-alimentation dans la population totale (FAO, 2021-2023)	12,8%

Classements d'indicateurs de gouvernance	
Indicateur	Valeur
Transparency International 2023	126/180
Mo Ibrahim 2023	22/54
Reporters sans Frontières 2024	113/180

\* Le coefficient de Gini est un indicateur statistique de mesure de la répartition du revenu au sein de la population. Plus le coefficient de Gini est élevé, plus la répartition du revenu est inégale. \*\* Le pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus disposant d'un compte dans une institution financière ou ayant accès à un service de banque électronique.

**1<sup>er</sup>** Le Togo est le 1<sup>er</sup> importateur de soja bio vers l'Union Européenne (UE), avec un volume estimé à 58 747 tonnes en 2023, selon le rapport: 60 imports of organic agri-food products, key developments in 2023 (Euronews, 06/06/2024).

Source : [tresor.economie.gov.tg](http://tresor.economie.gov.tg)

# Le GOÛT qui TRAVERSE Les GÉNÉRATIONS



Lager

18 \*Prix de vente détaillé conseillé • \*Abus dangereux pour la santé. A boire avec modération.

600\*  
FCFA  
BOUTEILLE  
65 CL



LÉGÈRE & LÉGENDAIRE